

Office National des Forêts
2 rue Justin Blanc
64000 PAU

Monsieur le Maire
Mairie OLORON SAINTE-MARIE
Place Clémenceau
64400, OLORON SAINTE-MARIE

Pau, le 15/10/2021

Objet : Proposition des coupes de l'exercice 2022 - FC Oloron

Agent en charge de la gestion de votre forêt communale : ORONOS Patrick

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du Régime Forestier, l'Office National des forêts est tenu chaque année de porter à la connaissance des propriétaires les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette. Ces coupes sont celles prévues au programme de l'aménagement en vigueur ainsi que, le cas échéant, des coupes que l'ONF expertise comme devant être rajoutées, supprimées, reportées ou anticipées en raison de motifs techniques particuliers.

J'ai donc l'honneur de porter à votre connaissance la proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2022 dans la forêt relevant du Régime Forestier de votre collectivité. Le tableau joint à ce courrier précise tous les éléments en vue d'adopter une délibération se prononçant sur nos propositions (inscription, report, anticipation, suppression, rajout). Un modèle de délibération est annexé à ce courrier. Si vous décidez de modifier une ou des coupes proposées par l'ONF dans la liste jointe, la délibération doit impérativement exposer les motifs qui fondent cette décision. Dans ce cas et conformément à l'article L214-5 du code forestier, celle-ci doit être transmise par vos soins au Préfet de région Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Immeuble le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87 039 LIMOGES CEDEX 1 dans le mois qui suit le présent courrier, afin qu'il se prononce sur votre décision.

En l'absence de transmission de votre décision dans ce délai, votre collectivité est réputée avoir accepté l'inscription des coupes proposées à l'état d'assiette (art D 214-21-1 CF).

Je me tiens à votre disposition pour vous assister dans la préparation de votre délibération d'inscription des coupes.

Restant à votre écoute pour répondre à vos interrogations, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le responsable du service forêt



Pièces jointes :

- Programme(s) de désignation de coupes au titre de l'année
- Modèle de délibération

Courrier reçu par la collectivité le 27/10/2021 PO (cachet, signature)

- A remettre au Technicien forestier lors de la remise des propositions d'état d'assiette **OU**
- A renvoyer par retour à sandrine.hoss@onf.fr

Synthèses des propositions ONF

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le



ID : 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_21-DE

Forêt	Parcelle	UG	Surface (ha)	Propositions ONF	Mode de mobilisation		
					Vente en totalité	Affouage en totalité	Vente puis affouage
FC Oloron	51	51_P	12,76	Ajout	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	98	98_AJ	8,19	Ajout	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	110	110_AJ	5,80	Ajout	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	169	169_A2	10,04	Ajout	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



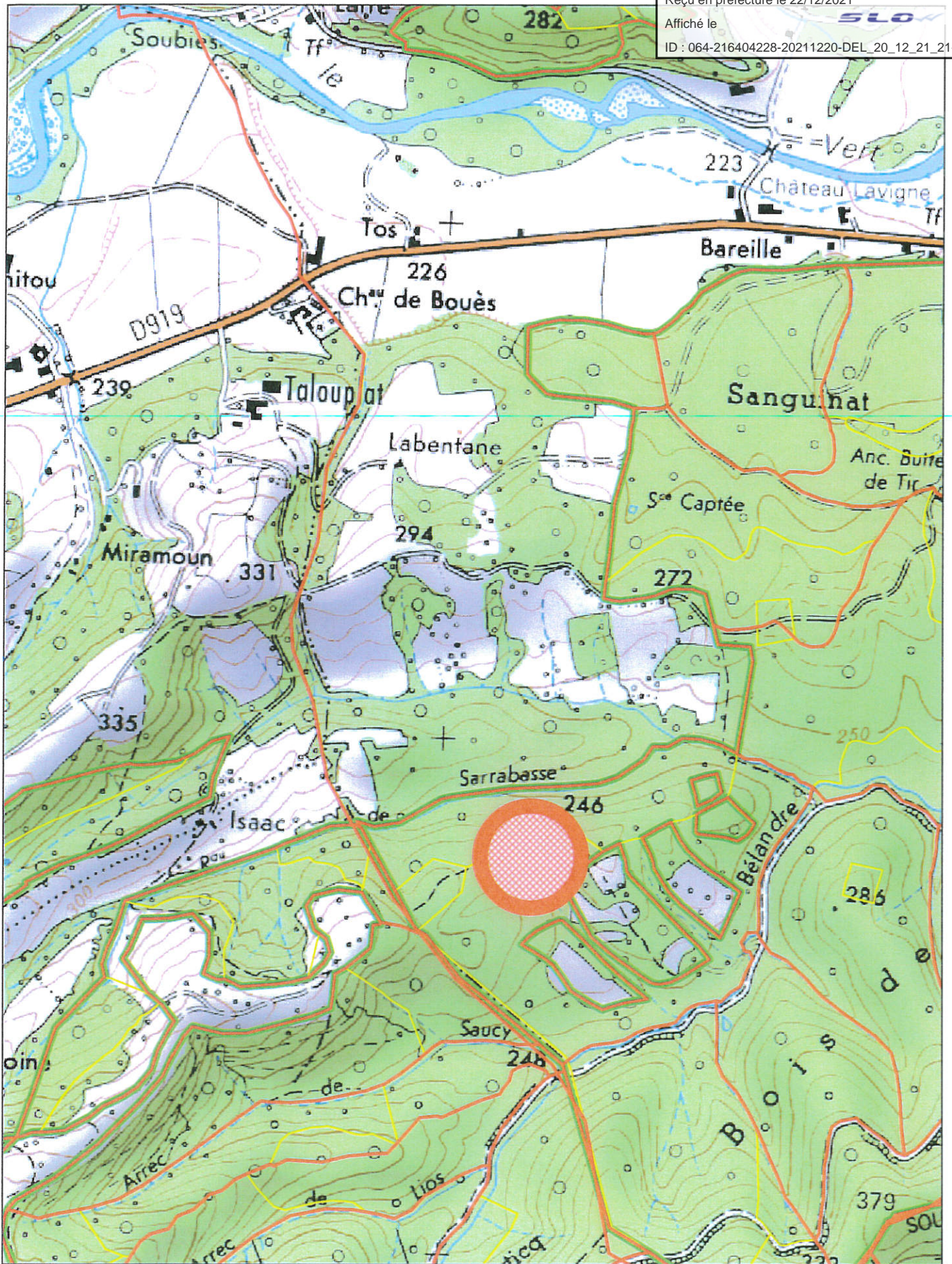
Parcelle 51

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

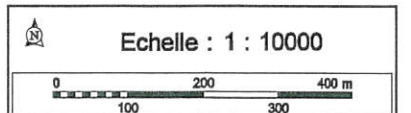
Affiché le

ID : 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_21-DE



Commentaires
Programme coupr 2022 Parcelle 51
Canton St Pée de haut

© IGN / ONF Toute reproduction interdite



Parcelles 98 et 110

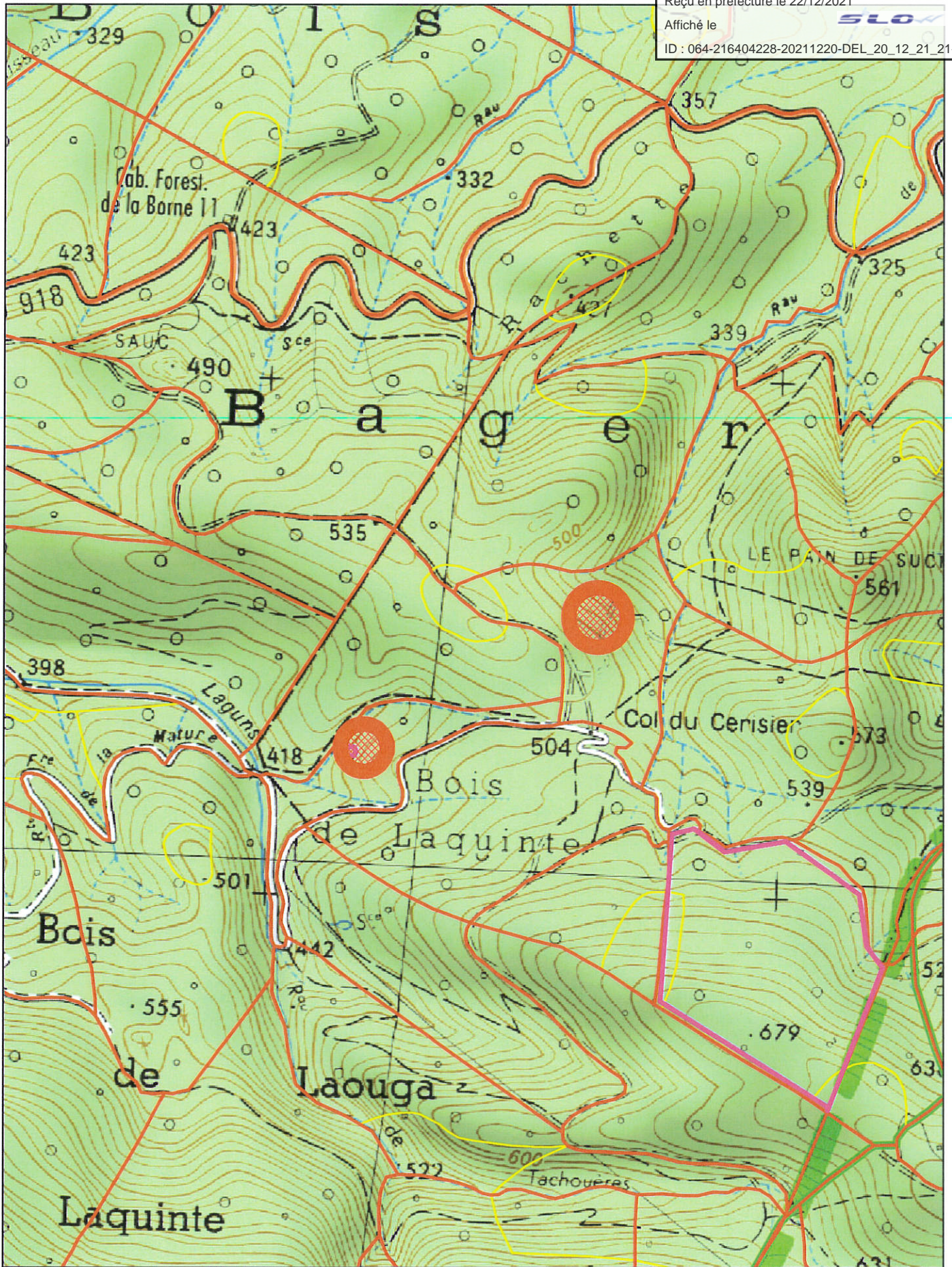
Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

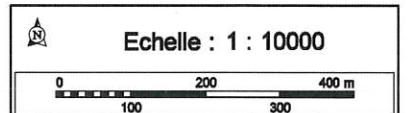
SLO

ID : 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_21-DE



Commentaires
Programme coupe 2022
Parcelles 98 et 110 Chêne rouge

© IGN / ONF Toute reproduction interdite



Parcelle 169

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_21-DE



Commentaires
Programme coupe 20022
Affouage sur pied Parcelle 169

© IGN / ONF Toute reproduction interdite

